

Sixième décennie 1955-1965

Autor(en): **Laur, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **60 (1965)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sixième décennie 1955-1965

Le 1er juillet 1965, la Ligue suisse du patrimoine national a atteint paisiblement ses soixante ans. Le président central Ariste Rollier, dans son allocution à l'assemblée générale de Genève, a annoncé l'approche de cet anniversaire, et fait une rétrospective de la décennie écoulée. Mais il sied que nous en marquions aussi les principaux événements dans notre revue.

Il y a dix ans

En esprit, ramenons le lecteur sur les hauteurs ensoleillées du Righi où, l'été 1955, s'achevait dans l'allégresse le premier demi-siècle de notre Ligue. Nous fêtions précisément en ces lieux une « victoire »: celle d'un sommet redevenu verdoyant et débarrassé, avec notre concours, des très inesthétiques témoins de la mauvaise époque hôtelière. « Freier Blick in freies Land » était le mot d'ordre du jour, et c'est d'un cœur joyeux que le président d'alors, M. E. Burckhardt, invita ses fidèles ligueurs à aborder la nouvelle décennie.

Transcendance du « Heimatschutz »

Que nous ont apporté ces dix ans, et qu'avons-nous accompli durant cette période? Constatons tout d'abord avec reconnaissance qu'aucun ennui sérieux ne nous a affectés. Au contraire, l'idée de la défense du patrimoine s'est affirmée comme une des constantes de la vie intellectuelle et morale de notre pays. Certes, dans son adaptation à la mouvante réalité, elle revêt, elle aussi, de nouvelles formes; elle y est tenue, pour rester pleinement « actuelle ». Mais elle garde, en son essence, toute sa force de rayonnement. Nous pouvons même dire qu'elle est devenue, durant ces dix années, plus encore qu'auparavant, un élément déterminant de la pensée helvétique. L'évolution précipitée des temps que nous vivons a elle-même ouvert les yeux des Confédérés et leur a fait sentir qu'il n'y a pas de véritable progrès dans l'oubli du passé, que le respect de la tradition et la fidélité à soi-même doivent garder toute leur valeur dans l'édification du présent et de l'avenir, si nous ne voulons pas nous perdre. Mais la responsabilité de notre Ligue s'est accrue dans la même mesure. Un mouvement qui se définit comme indispensable à la vie spirituelle de toute la nation, et reconnu comme tel, doit s'affirmer et se légitimer par ses actes. Nous croyons n'y avoir point failli.

Notre marche en avant

Retenons tout d'abord la création d'une nouvelle section: celle du Haut-Valais. Jusqu'alors, les ligueurs du Valais bilingue étaient groupés en une seule association, où dominait le Bas-Valais. D'un commun accord, on se résolut en 1959 à travailler dans le cadre de deux sections indépendantes, et le « Heimatschutz » du Haut-Valais fut fondé sous la présidence de M. le curé P. Arnold, de Mörel, l'éminent historien du Valais alémanique (voir plus loin l'article sur l'église de Balen). La section du Bas-Valais est présidée par M. l'abbé Georges Crettol, recteur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf. Les deux sections sont naturellement représentées au Comité central par leur président.

Mais notre force s'est accrue également quant aux effectifs. Nous étions 8789 au début de cette dernière décennie; à son terme, nous étions 10 092. Dans les années agitées que marquèrent les combats pour Rheinau et le Spöl (Parc national), quelques membres nous tournèrent le dos dans un accès de mauvaise humeur. Depuis lors ils nous sont revenus, ou ont été remplacés par d'autres.

Changements au Comité central

D'importants changements se sont produits parmi ceux qui président aux destinées de la Ligue du patrimoine. Après dix ans d'une activité aussi remarquable que fructueuse, le président central *Erwin Burckhardt* s'est retiré en 1962. La même année, l'assemblée générale de Berne a nommé pour lui succéder un homme passionnément dévoué à notre cause, M. *Ariste Rollier*, procureur général, qui s'était familiarisé durant de longues années avec tous les problèmes du « Heimatschutz » comme président de notre plus importante section, celle de Berne. Pas de changements à signaler, en revanche, à la direction du secrétariat général, du bureau technique et de l'Ecu d'or.

La mort nous a enlevé notre fidèle trésorier *Johann Lütolf*, de Lucerne, auquel a succédé M. *Louis Allamand*, directeur de la Banque populaire suisse à Zurich. Une pénible maladie a obligé le vice-président romand et rédacteur de l'édition française de la revue, M. *Henri Naef*, à Bulle, à renoncer aux activités qu'il exerçait avec une magistrale compétence. Ce fut une lourde perte aussi que la mort prématurée du professeur *Hans Hofmann*, Dr h. c., l'éminent initiateur des élèves architectes de l'Ecole polytechnique fédérale. Durant ces dix dernières années, la mort a enlevé encore d'autres personnalités dévouées à notre cause, comme l'architecte *Edmond Fatio*, membre d'honneur de notre Ligue, qui présida longtemps la section genevoise.

Innovation longtemps attendue

Il faut relever aussi que deux dames ont, pour la première fois, trouvé accès au Comité central; ce sont deux femmes-architectes: Mme Annemarie Hubacher-Constam, de Zurich, et Mlle Suzanne Müller, de Liestal, qui, cela aussi est nouveau dans notre histoire, est en même temps présidente de la section de Bâle-Campagne. Ainsi, tout « conservateur » qu'on le dit, le « Heimatschutz » s'est montré plus progressiste, en matière d'égalité des droits de la femme, que les électeurs fédéraux.

La revue

Comme tout « enfant chéri », la nôtre est une inévitable cause de soucis. Notre publication a dû surtout se débattre avec un renchérissement incessant. Comme les cotisations des membres, dont elle dépend en premier lieu, sont restées trop longtemps en deçà des frais d'impression, nous n'avons pu « sortir » durant trois années (1960–1962) que trois fascicules par an. En revanche, l'édition bilingue a pu se transformer, dès 1957, en deux éditions séparées. De sorte que nos membres romands, réduits jusque là à la portion congrue, ont pu enfin recevoir leur propre revue, en toute équité. La rédaction en est assumée, depuis la retraite de M. H. Naef, par M. *Léopold Gautier*, qui, en dépit de ses 81 ans, préside avec une verdeur et un allant remarquables la puissante section genevoise. – Nos amis tessinois reçoivent l'édition française de la revue. En outre, nous soutenons par une contribution financière annuelle, récemment augmentée, la modeste mais excellente revue « Il Nostro Paese », organe de défense du patrimoine et de la nature en pays tessinois.

Développement du Bureau technique

Durant toute cette décennie, le Bureau technique que dirige l'architecte Max Kopp, maintenant à Kilchberg près Zurich, s'est révélé extrêmement utile, et même indispensable. On peut dire que grâce à lui, année après année, maint désastre menaçant a été évité, maint plan de construction amélioré, et

maint précieux conseil donné à des autorités officielles ou à des particuliers. L'expertise s'est beaucoup développée aussi dans les sections cantonales au cours des ans. C'est ainsi que non moins de huit conseillers techniques sont à la disposition de la section bernoise, qui tous sont très sollicités. D'autres sections aussi nous parviennent, en ce domaine, des nouvelles réjouissantes. Ailleurs, on est beaucoup moins avancé; il y a là une importante lacune que nous nous proposons de combler durant la nouvelle période qui s'ouvre. Les moyens financiers indispensables (car une expertise technique suffisamment développée déborde rapidement du cadre des possibles prestations gratuites) nous seront sans doute fournis, c'est du moins notre espoir, par la Confédération, dès que la loi fédérale sur la protection des monuments et des sites, actuellement en préparation, sera entrée en vigueur.

L'Ecu d'or

Notre activité la plus apparente est la vente annuelle de l'Ecu d'or, qui s'est développée ces dernières années au point de devenir une institution définitivement enracinée dans la vie publique suisse. Pour elle aussi 1965 marque un anniversaire, puisqu'on prépare au «Heimethuus» de Zurich la 20^{me} vente de la série. De l'importance de cet annuel «Don national pour le patrimoine et la nature», unique au monde, Albert Wettstein, directeur de la vente, traite dans les pages ci-contre.

L'Ecu d'or ne nous apporte pas que de l'argent. Par la vigoureuse propagande qui lui est liée, dans tout le pays (Service de presse pour la Suisse alémanique: Willy Zeller, à Zurich; pour la Suisse romande: Claude Bodinier, à Neuchâtel; pour le Tessin: Camillo Valsangiacomo, à Zurich), quiconque lit, écoute et regarde est inévitablement informé des buts et des idées des Ligues pour la nature et le patrimoine par la presse, la radio, la télévision et le Ciné-journal suisse.

Le Don de l'économie

En 1960, nous avons fait en accord avec la Ligue pour la protection de la nature un important pas de plus. L'expérience avait montré que l'Ecu d'or avait le même caractère que toutes les autres «ventes d'insignes»: l'homme le plus riche n'en achète qu'un, éventuellement deux; mais les sociétés industrielles, les banques et autres personnes morales du monde économique ne peuvent, en tant que telles, acheter aucun écu d'or. Elles détiennent pourtant une grande partie du capital national. Aussi fallait-il leur donner l'occasion de faire leur part d'une autre manière pour la défense du patrimoine et de la nature.

Cette considération nous a conduits, à l'occasion de notre campagne pour Werdenberg, à lancer ce que nous appelons le «Don de l'économie». Chaque année, par le moyen d'une brochure qui leur présente par le texte et par l'image l'objet principal de la collecte et les renseigne sur l'utilisation du Don précédent, quelque 9500 entreprises sont invitées à souscrire. D'emblée le succès a été réjouissant. Les cinq appels adressés jusqu'à présent aux milieux économiques nous ont procuré un produit net de 836866 fr. 25.

Ces dons supplémentaires complètent la collecte populaire de l'Ecu d'or et nous permettent d'aborder des tâches qui sans cela dépasseraient nos moyens. Aussi pouvons-nous légitimement et chaleureusement remercier ici de leur geste les responsables des entreprises donatrices.

Depuis la création du Don de l'économie, trois personnalités dirigeantes des milieux économiques siègent à la «commission de l'Ecu d'or». Elles y

participent aux débats sur l'affectation des sommes récoltées. Ceux-ci sont en outre l'occasion très bienvenue de franches discussions « au sommet » sur les problèmes qui surgissent sans cesse quand s'opposent nature et technique.

Amicale collaboration

Avec la Ligue suisse pour la protection de la nature, notre sœur et amie spirituelle, nous avons tous les ans délibéré, collecté et réalisé des tâches communes la main dans la main. Sur le plan humain également, une collaboration toujours meilleure et plus confiante s'est instaurée entre les dirigeants des deux associations. Cela nous assure que si, à l'avenir, ces dernières devaient à nouveau diverger d'opinion sur une question pratique, elles ne perdraient jamais de vue le lien plus grand et plus fort qu'a créé la communauté d'action.

Les moyens importants qui sont à notre disposition nous ont fait pénétrer toujours plus avant dans le vaste domaine de la protection des monuments. Là encore une étroite collaboration avec la Commission fédérale des monuments historiques, que préside le professeur et historien d'art Alfred Schmid, de Fribourg, a été l'élément principal d'une fructueuse activité. Parfaitement informés de toutes les questions pratiques, les secrétaires de cette commission, MM. H. Holderegger et A. Hediger, prennent part aux séances du Comité central et nous leur soumettons régulièrement les demandes de subsides adressées à notre Ligue.

Témoins visibles de notre action

Le nombre des monuments, des églises et chapelles, des maisons bourgeoises et demeures campagnardes, des monuments naturels et artistiques, pour la sauvegarde desquels des subsides peuvent être alloués sur les fonds suisse et cantonaux de l'Ecu d'or, est d'année en année plus important et se chiffre depuis longtemps par centaines. Ce fait, lorsque nous nous penchons sur les années qui sont derrière nous, nous emplit de satisfaction. Nous avons réellement pu contribuer à sauver d'importants témoins de notre patrimoine et pensons avoir fait bon usage des sommes qui nous ont été confiées.

Inventaires des sites d'importance nationale

Une autre « action » encore qui doit être mentionnée dans cette rétrospective est tout d'abord l'« Inventaire des paysages et des monuments naturels d'importance nationale à protéger », établi en collaboration avec la Ligue pour la nature et le Club alpin suisse. Une commission spéciale, présidée par M. H. Schmassmann, ancien président de notre section de Bâle-Campagne, a retenu et délimité, au cours d'un travail aussi courageux que circonspect de plusieurs années, plus d'une centaine d'objets, signalé les dangers qui les menacent et les mesures à prendre pour leur protection. La liste en a été dressée et publiée dans un recueil communiqué aux autorités. Nos membres ont pu en prendre connaissance par un numéro spécial de la revue. Il nous reste encore à exprimer ici nos chaleureux remerciements à la commission et à son président pour le travail remarquable qu'ils ont accompli. Le pouvoir, souvent même déterminant, de cet inventaire national, est déjà manifeste: s'il n'a pas « force de loi », il a du moins la valeur d'une barrière morale que personne ne peut franchir d'un pied léger.

Le succès de cet inventaire des sites naturels a encouragé les trois associations à s'atteler maintenant à un inventaire des « sites urbains et villageois, des monuments et lieux historiques d'importance nationale » dignes de protection. Une commission spéciale a également été constituée pour cette

grande tâche; elle est présidée par le conservateur des monuments du canton de Berne, l'architecte Hermann von Fischer, et chacune de nos sections y est représentée. Le résultat et le succès de ses travaux seront évidemment mentionnés dans la rétrospective de la prochaine décennie.

Le « Heimatschutz » fait son entrée dans la Constitution

Un vœu enfin réalisé, qui n'intéresse pas seulement l'histoire du « Heimatschutz », mais aussi l'histoire politique du pays: l'adoption d'un *article constitutionnel sur la protection des sites*. Nos plus anciens membres se souviennent certainement encore des préliminaires fort longs qui ont précédé cet événement. Mais quand on en arriva au moment où les Chambres fédérales purent enfin ratifier un texte et le soumettre au peuple, le scrutin prit la tournure d'une impressionnante manifestation en faveur des idées de protection du patrimoine et de la nature dans notre pays. Le projet fut accepté par tous les Etats, à la majorité de 442 559 oui contre 116 856 non. Depuis lors, on travaille à l'élaboration de la loi d'application, dont nous pouvons seulement dire aujourd'hui que nous espérons la voir bientôt soumise aux Chambres fédérales pour discussion et approbation.

Batailles oubliées

En parcourant les rapports annuels, les procès-verbaux et les numéros de la revue de ces dernières années, on retrouve aussi les « grands problèmes d'actualité » qui ont agité les esprits pendant un temps plus ou moins long, puis ont disparu dans la mer de l'oubli. Nous pensons par exemple aux combats, déjà cités, contre les usines électriques de Rheinau et du Spöl, aux discussions à propos de certains bâtiments modernes indésirables, à propos de la démolition ou du maintien de monuments historiques dont la valeur artistique n'était pas reconnue de chacun. Le « Heimatschutz » a tantôt gagné (maison de la Balance à Saint-Gall), tantôt échoué dans son effort pour se faire entendre (halle aux viandes de Zurich au bord de la Limmat). Nous ne voulons pas revenir ici sur ces victoires et ces défaites. La Ligue du patrimoine a appris de longue date à se montrer bonne perdante, et à rester modeste dans le triomphe. Nous aimerions cependant exprimer ici, une fois encore, notre joie et notre satisfaction de ce que la rue des Bouchers, dans le Vieux-Fribourg, ait pu être sauvée grâce aux efforts conjugués de tous les gens avisés, à l'intervention du Conseil fédéral et à la munificence d'une grande entreprise privée; et de ce que la silhouette de cette historique cité soit ainsi préservée.

La discussion du difficile problème de la navigation sur l'Aar et le Haut-Rhin se poursuivra durant ces prochaines années. Le Comité central a voté à ce sujet une résolution négative.

« Heimatschutz » européen

Terminons notre tour d'horizon par un coup d'œil au-delà de nos frontières. Nos lecteurs savent qu'à fin 1963 les associations de défense du patrimoine de la plupart des pays d'Europe se sont groupées en une fédération appelée *Europa Nostra*. Depuis lors, notre pays a eu l'honneur d'accueillir à Zurich la première réunion de travail européenne. Il semble bien que la jeune fédération va connaître un puissant développement, et adhérera bientôt comme membre délibératif au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, qui s'intéresse vivement à la protection des monuments et des sites. Notre participation à cette communauté très prometteuse est l'une des belles tâches qui nous attendent pour la prochaine décennie.

E. Laur (Trad. C. Bodinier)